

BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION SUR LOCATION

- Honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction du bail :
 - 8€ TTC/m² habitable à la charge du locataire
 - 8€ TTC/m² habitable à la charge du propriétaire
- Honoraires d'établissement d'état des lieux :
 - 3 € du m² à la charge du locataire.
 - 3 € du m² à la charge du propriétaire.
- Honoraires de négociation : (offerts pour les biens que nous gérons)
 - 100 € pour les biens non gérés à la charge du propriétaire.

BAREME DES HONORAIRES DE GERANCE LOCATIVE

- 8 % TTC sur la totalité des encaissements
Assurance garantie loyers impayés (option + 2,5 % du montant du loyer.)

CAISSE DE GARANTIE – CARTES PROFESSIONNELLES

Notre agence est juridiquement indépendante

Affiliée à la Caisse de Garantie GALIAN – 89 rue de la Boétie – 75008 PARIS

GARANTIE EN TRANSACTION POUR UN MONTANT DE 280 000 €

Transaction : CP Vendée
06.85.407T

GARANTIE EN GESTION POUR UN MONTANT DE 180 000 €

Gestion : CP Vendée 408G

BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION

Calculé sur le prix de mise en vente. Il est précisé que les honoraires d'agence sont à la charge du VENDEUR

PRIX DE MISE EN VENTE Arrondi au millier d'euros près	HONORAIRES TTC
< 41 000 €	6 000 €
De 41 000 à 200 000 €	+ 5 %
Au-delà de 200 000 €	+ 4 %

- Remise Mandat Simple : 2 000 € TTC

(les pris affichés tiennent compte de cette remise éventuelle)

- En cas de négociation des prix de vente, le montant des honoraires reste calculé sur le prix de mise en vente initial.